

La Gazette

de Noyant d'Allier



Journal municipal trimestriel

- Nouvelle édition -

janvier 2013

N°20

Infos

TRAVAUX EFFECTUES A PROXIMITE DES RESEAUX

(eau-gaz-électricité-
assainissement)

Depuis le 1er juillet 2012, la loi oblige les administrations, tout comme les particuliers, à déposer une déclaration de travaux auprès du guichet unique, dès lors qu'ils veulent creuser le sol à plus de 40 cm de profondeur.

Tous renseignements disponibles sur : www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr où vous pourrez télécharger les imprimés nécessaires ou effectuer votre démarche en ligne.

L'année 2012 se termine comme elle avait commencé sur fond de crise économique mondiale. Doit-on pour autant tomber dans un pessimisme exacerbé ou essayer d'avancer tout en prenant en compte cette situation? Cependant beaucoup de nos concitoyens sont touchés directement ou indirectement par le chômage ou l'insécurité de l'emploi.

Malgré toutes ces difficultés, nous avons maintenu notre niveau d'investissement tout en subissant un tassement des dotations de l'état.

2012 aura été marquée par la construction de la MARPA. L'ouverture, initialement programmée au 1/12/12, a été reportée en raison de quelques retards au 7/01/13, en espérant ne pas buter sur quelques obstacles administratifs.

Les journées portes ouvertes des 24 et 25 novembre ont été un véritable succès et encouragement; 400 visiteurs (dont 200



Le mot du Maire

Noyantais) provenant de 35 communes différentes ont beaucoup apprécié le standing de cet établissement idéalement placé dans un environnement privilégié. D'autres visites sont également organisées en direction des personnels médico-sociaux. Les premières démarches d'inscription démarrent sachant que les professionnels nous conseillent vivement de "monter progressivement en puissance". Il est incontestable que les futurs résidents trouveront ici un lieu de vie agréable et animé.

Cette fin d'année coïncide avec les assemblées générales des associations noyantaises. Je voudrais encore remercier tous ces bénévoles qui œuvrent pour nous apporter à la fois amitié, loisirs, culture et développement touristique.

Au seuil de l'année 2013, recevez au nom du conseil municipal tous nos vœux de bonheur, joie, santé et réussite dans vos entreprises pour vous et vos proches.

Michel Lafay

Sommaire:

P. 1	Édito—infos
P. 2	Conseil des Sages Infos ComCom
P. 3	Réunion publique CCAS Souvigny
P. 4	Associations
P. 5/6	Plaquette MARPA
P. 7	C'est déjà du passé
P. 8	Agenda

Plus d'infos
locales sur
noyantdallier.fr



Samedi 5 janvier
14h30
salle des fêtes

Le Maire et son
Conseil Municipal
vous invitent à la
cérémonie des vœux.

Echos du Conseil des Sages

Sous l'impulsion de Guy Dauchat, Adjoint à la démocratie locale, le conseil des Sages de Noyant avait décidé de suivre l'exemple de la municipalité d'Yzeure et de mettre en place un système de fiches info secours. Lors de la dernière réunion, la venue de Pascal Perrin premier adjoint d'Yzeure, accompagné de Marie-Noëlle Carré, coordinatrice de la démocratie locale à la mairie d'Yzeure a permis de faire le point sur la mise en place de ce système.



A Yzeure 3800 fiches ont été distribuées aux personnes de soixante ans et plus, à Noyant les membres du conseil des Sages en ont distribué

plus de 200 en ne rencontrant que deux refus.

Une réflexion sera menée, après quelques mois de mise en application du système, afin de connaître les retombées auprès des services de secours concernés et peut-être envisager une extension à d'autres communes.

Autres points étudiés :

L'inscription sur le dernier numéro de l'année de la Gazette de l'état-civil des Noyantais (naissances, mariages, décès). Les personnes n'habitant pas la commune



Au premier rang : Pascal Perrin 1er Adjoint d'Yzeure, Vice président du Conseil Général, Guy Dauchat Adjoint au Maire de Noyant en charge du Conseil des Sages, Michel Lafay Maire de Noyant, Pierre Joyeux coordonnateur du Conseil des Sages de Noyant, Marie Noëlle Carré Chargée du suivi du Conseil des Sages d'Yzeure, entourés des membres du Conseil des Sages de Noyant.



Communiqué de la Comcom Bocage Sud

OPAH:

L'OPAH conduite à l'initiative de Bocage Sud s'est terminée le 30 juin 2012. 230 logements ont bénéficié d'aides à l'amélioration de l'habitat, les travaux réalisés s'élèvent à plus de 3.2 millions d'Euros et le total des aides attribuées dépassent 1.3 million d'Euros. Souhaitant poursuivre ses efforts en direction de l'amélioration de l'habitat, Bocage Sud maintiendra en 2013 une permanence mensuelle animée par le PACT de l'Allier. Par ailleurs, le dispositif "Habiter mieux" continuera d'être cofinancé par la Communauté de Communes. Rappel: "Habiter mieux" permet d'obtenir 2600€ de subvention si les travaux aboutissent à une économie énergétique de 25%

Bassin de natation:

Les travaux de construction, à Tronget, du bassin d'apprentissage de la natation et de ses vestiaires sont en cours. Le bassin destiné prioritairement à l'éducation des enfants sera fonctionnel au printemps prochain.

L'hypothèse d'une utilisation hors secteur scolaire est envisagée, les règles seront fixées en accord avec les associations d'usagers intéressées.

mais ayant des attaches fortes à Noyant pourront aussi être concernées l'année suivante.

La création de trois sentiers de randonnée à partir de la MARPA pour les résidents et les familles venant leur rendre visite :

1. Le circuit du stade de 0.7 km, adapté aux personnes à mobilité réduite.
2. Le circuit de la Cité de la Brosse de 1.2 km, par la pagode et retour par la rue des Iris.
3. Le circuit du bourg de 1.8 kms par le bourg, la rue de Faussera, le passage à niveau et retour à la MARPA par l'allée des Roses.

Atelier locatif de Deux Chaises

Début 2013, la communauté de communes mettra en location un atelier de 200m² situé sur la zone intercommunale de Deux Chaises. Ce bâtiment est destiné à aider l'installation d'un artisan ou à concourir au développement d'une activité existante. Le prix de location est réduit grâce aux aides de l'Etat et de la région. Une partie du loyer mensuel pourra être considéré comme un achat progressif du bâtiment. Bocage Sud souhaite développer cette initiative qui a été jugée intéressante au niveau régional.

Animations culturelles

En été, Bocage Sud propose 12 concerts classiques et 4 expositions. Pour l'hiver 2012-2013, Bocage Sud propose 6 concerts de musique classique, 4 retransmissions de spectacles, 2 conférences "connaissance du monde" et différentes animations. Les spectacles de la saison hivernale se dérouleront les dimanches après midi afin de répondre, en particulier, aux souhaits des aînés.

Pour tous renseignements complémentaires consulter www.bocagesud.fr ou www.animation-bocagesud.com

Sylvain CLAIRE

Communauté de Communes Bocage Sud



Collecte des ordures...

Combien ça coûte ?

Quel est le coût du ramassage des ordures ménagères pour la collectivité et pour chaque foyer lorsqu'on bénéficie d'une collecte en porte à porte dans le bourg et les corons ? D'une collecte par container à la campagne ?

Quelle économie pour les impôts et taxes de chacun si l'on supprime la double collecte de l'été sur le bourg et les corons ?

La réunion publique 2013 portera en partie sur ce sujet



Présentation du Centre Social de Souvigny

Créé en 1988, à l'initiative de la population, le Centre Social de Souvigny œuvre pour favoriser le développement social sur son territoire, en proposant des services et des activités aux habitants, en aidant ceux qui le souhaitent à monter des projets collectifs et en favorisant l'expression de chacun.

Vous y trouverez :

- Des Services :

- Les repas à domicile pour les personnes âgées ou convalescentes ;
- Un Centre de loisirs 4-12 ans et 12-17 ans ouvert lors des vacances scolaires et les mercredis ;
- Un service mandataire (gestion administrative de l'emploi d'une aide à domicile) ;
- Un Relais Assistants Maternels (RAM) proposant des animations et des permanences juridiques ;
- Des permanences assurées au Centre Social par l'assistante sociale du Conseil Général ;

- Des activités :

- Peinture sur Soie
- Informatique (Débutants et Perfectionnement)
- Patchwork
- Scrabble

Réunion publique 2013

Samedi 16 mars 14h30

À la salle des fêtes

En plus d'une présentation financière du service d'enlèvement des ordures ménagères, nous aborderons le fonctionnement de la MAR-PA après deux mois d'ouverture et les questions d'actualité.



Ouverture de la mairie :

La mairie est ouverte du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ainsi que le samedi matin de 9h à 12h.

Tél. 04 70 47 21 14

mairie@noyantdallier.fr

site web : www.noyantdallier.fr



Permanences des élus

Michel Lafay (Maire)

Samedi de 11 à 12h et sur rendez-vous.

Yves Petiot (Adjoint)

Sur rendez-vous le mercredi matin, le vendredi après-midi et le samedi matin.

Guy Dauchat (Adjoint)

Sur rendez-vous le mercredi après-midi et le samedi matin.

Marie Soubrier et Frédéric

Fusil (Adjoints) sur rendez-vous.



Relais Bibliothèque

Permanences à la Mairie de 15h30 à 17h30 les vendredis :

- 11 et 25 janvier
- 8 et 22 février
- 8 et 22 mars



Prochaine Gazette

Le numéro 21 de la gazette paraîtra début avril.

La date limite du dépôt des articles est fixée au samedi 2 mars 2013.

Le président, Guy Dauchat, a évoqué les diverses manifestations 2012 qui ont toutes connu un franc succès :

Soirée cabaret, repas asiatique, soirée « Jazz », exposition arts mêlés, « broc'art », balade curieuse sur les plantes (pour le cabaret, le jazz et la balade, les records de fréquentation ont été largement dépassés).

Après l'approbation à l'unanimité du rapport moral et du rapport financier, le bureau a été complété par l'arrivée d'Yves Petiot et de Philippe Bourgeon (Jean-Marc Chabaud est démissionnaire en raison d'une mutation professionnelle). Plusieurs nouveaux membres sont venus rejoindre la quarantaine d'adhérents de l'association.

Les manifestations de l'année 2013 ont été présentées :

- ⇒ **Atelier « Arts Mêlés »** tous les mardis à 14h30.
- ⇒ **Le 26 janvier la soirée cabaret** sera animée par the Shiels et Sons of the Desert (musique celtique),
- ⇒ **Des séances cinéma** seront expérimentées un ou deux dimanches après-midi, cet hiver, en collaboration avec la comcom Bocage Sud.



- ⇒ **le 9 mars aura lieu la fête asiatique,**
- ⇒ **le 9 mai la soirée Jazz** dans la bocage accueillera le groupe «Lalala Napoli »,
- ⇒ **le 26 mai, la balade à la découverte des plantes** sera renouvelée mais sur inscription avec priorité aux Noyantais.
- ⇒ **l'exposition arts mêlés et la broc'art** seront reconduites (dates à confirmer)
- ⇒ **la balade curieuse** aura lieu en automne (thème à définir).

Dans la convivialité la trentaine de membres présents se sont retrouvés autour d'une bonne table au « sourire de Noyant ».



Calendrier 2013,

- ⇒ **10 Mars rifles**
- ⇒ **30 Mars carnaval des enfants** du RPI de Noyant-Châtillon ;Toute personne intéressée par l'atelier carnaval sera la bienvenue.
- ⇒ **19 Mai balade printanière**
- ⇒ **13 Juillet bal populaire** gratuit, barbecue
- ⇒ **11 Août brocante**
- ⇒ **16 Novembre dîner dansant** Télérthon : la date reste à préciser

ASSEMBLEE GENERALE



**Bilan positif pour l'année 2012,
2 membres rejoignent l'équipe.**

Renouvellement du bureau;

Président Martine Meunier,
Vice- Président Jacky Dumont ,
Trésorière Agnès Bernard,
Trésorier-Adjoint René Cordier,
Secrétaire Aline Colas,
Secrétaire-Adjointe Caroline Guyenne,
deuxième Secrétaire-Adjointe Laura Briand.

Conseiller les particuliers

Sans se charger de la maîtrise d'œuvre et grâce à une équipe d'architectes conseillers, fournir aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions, leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural.

Pour tous renseignements et dossier d'admission

LA MARPA C'EST :

- ◆ Une petite unité de vie de plain-pied adaptée aux personnes âgées.
- ◆ L'accès facile au village, avec ses divers commerces et services.
- ◆ Une pharmacie et un médecin à proximité immédiate.
- ◆ Une salle d'activités ouverte sur la vie associative du village.
- ◆ Une surveillance 24/24h.

MARPA

Maison d'Accueil Rurale
pour Personnes Âgées

Vivre au village
de NOYANT d'ALLIER



Renseignements

Mairie route de Châtillon 03210 Noyant d'Allier
tél. 04 70 47 21 14



Maison d'Accueil Rural pour Personnes Âgées
Rue de la Mine
03210 Noyant d'Allier

LA MARPA

Un mode de vie familiale adaptée

L'ambiance conviviale

La responsable et son équipe stimulent la vie quotidienne de chacun. Selon ses envies, chaque résident prend part à la vie collective.

La sécurité 24/24h

Présence physique du personnel jours et nuits.

Les événements de la vie courante

Anniversaires, fêtes, activités diverses... Les familles et amis sont les bienvenus pour s'associer aux manifestations (repas et animations diverses).

Chaque locataire reçoit qui il veut chez lui. Un salon est mis à disposition pour les groupes plus importants.

La MARPA n'est pas médicalisée

Chaque résident fait appel aux intervenants de son choix (médecin, infirmier, aide à domicile,...).

Chaque locataire vit son autonomie

Il meuble son logement à son goût.

Les petits animaux de compagnie sont acceptés dans les logements sous réserve d'absence de nuisances.



→ 22 appartements T1 de 31 m²

→ 1 appartement T2 de 45 m²

dans chaque appartement

→ Un espace « cuisine

évier, plaques électriques, réfrigérateur, pré-installation lave-linge

→ Une salle d'eau avec WC adaptés

→ Une sortie extérieure individuelle avec coin terrasse.



LA MARPA

Des logements spacieux de plain-pied

Prestations obligatoires

Loyers

Charges

fonctionnement

(eau, chauffage, présence de l'équipe d'accompagnement et charges diverses).

Prestations facultatives

Repas matin, midi et soir

Entretien du linge

En fonction de ses revenus, le résident peut bénéficier de :

Aides possibles

L'APL

Aide Personnalisée au Logement

L'APA

Aide personnalisée à l'Autonomie



C'EST DEJA DU PASSE...



La balade curieuse

organisée par Villages Vivants autour des plantes qui se mangent et qui guérissent a rencontré un succès dépassant les espoirs des organisateurs.



savourant au passage le buffet concocté par le traiteur Boire de Noyant mais aussi la décoration de la salle dressée par les membres du comité des fêtes.



Le traditionnel repas annuel du Centre Communal d'Action Sociale s'est déroulé dimanche 14 octobre



"La Bande à Bardet"

a réuni pour la deuxième année consécutive ses fans encore plus nombreux mais aussi des adeptes de danse de salon venus d'ailleurs qui ont évolué tout au long de cette soirée,



Les associations noyantaises ont organisé diverses manifestations au profit du téléthon : randonnée, repas asiatique, jeux de société, lâcher de ballons,...

Etat civil 2012

4 Naissances :

Ines WITRANT BETTENCOURT,
le 1^{er} février

Maëlie GAUTHIER,
le 29 avril

Charles BELLET,
le 9 juillet

Ayden PAPON,
le 2 octobre

4 Mariages

Pascal BARTOLI & Martine
BRICE,
le 26 mai

Nicolas CLAUDE & Caroline PE-
TIOT,
le 14 juillet

Julien BARICHARD & Corinne
JULIEN,
le 18 août

Lucien NENOT & Hélène FORO-
PON,
le 29 septembre

5 décès

Bernadette ROSSI, le 2 mars

Monique CHEVANNES, le 3 avril

Thi Van DAUPHIN, le 9 mai

Madeleine FAVARDIN, le 17 oct.

Rose JUGI, le 1^{er} novembre

Pour l'an prochain, nous invitons toute personne ayant vécu à Noyant ou ayant des attaches fortes avec notre village, à nous faire parvenir les informations concernant les joies et peines de la vie rencontrées au cours de l'année (naissances, mariages et décès).

Repas asiatique et animations

Samedi 9 mars en soirée

Dans la tradition des fêtes du Têt, Dragon et animations vietnamiennes accompagneront le repas asiatique servi dans la salle des fêtes pour l'année du serpent.

Les places étant limitées, les réservations seront ouvertes **en priorité aux Noyantais actuels ou anciens jusqu'à mi-janvier.**

25€ - réservations 04 70 47 33 34 - 06 01 93 89 02 ou par mail villages.vivants@gmail.com

confirmation à réception du paiement



26 janvier :

- « The Shiels »
Concert musique celtique
(Villages Vivants)

9 mars :

- Soirée asiatique
(Villages Vivants)

10 mars :

- Riffles
(Comité des fêtes)

16 mars :

- Réunion publique
(municipalité)

30 mars :

- Carnaval des enfants
(Comité des fêtes)

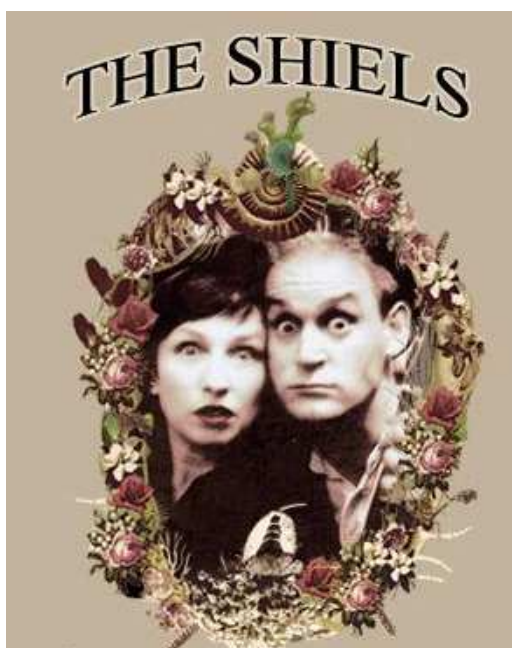
Atelier Villages Vivants
Arts Mêlés mardis 14H30
Salle des Fêtes

Relaxation - gym. douce
Mercredi 14H30
Salle des Fêtes

**Encore plus d'infos
locales sur
www.noyantdallier.fr**

Prochaine Gazette

Le numéro 21 de la gazette paraîtra début avril.
La date limite du dépôt des articles est fixée au samedi 2 mars 2013.



SOIREE CABARET SAMEDI 26 JANVIER 20H30

Musique celtique

« The Shiels » et « Sons of the Desert » réchaufferont l'atmosphère hivernale pour un concert unique à Noyant.

Réservations possibles au 04 70 47 20 95

tarif : 7€

villages.vivants@gmail.com

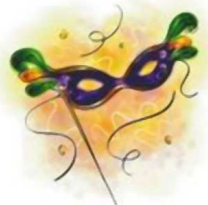


Riffles Dimanche 10 mars



Carnaval des enfants

**Samedi
30 mars**



INITIATION AU TIR A L'ARC

Les personnes intéressées pour une initiation au tir à l'arc peuvent contacter

M. VU VAN DUNG

☎ 06 09 81 76 81

Email richard.vvd@gmail.com

Relaxation gymnastique douce

Cours hebdomadaire animé par Edouard Termignon à Noyant, salle des fêtes, étage du haut

le mercredi à 14h30

Renseignements,

Edouard Termignon au 1, rue de Faussera
04 70 45 41 01 - e.ter@orange.fr